

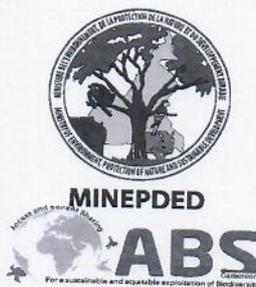
REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE LA PROTECTION DE LA NATURE
ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

CONVENTION SUR LA DIVERSITE BIOLOGIQUE

PROTOCOLE DE NAGOYA SUR APA

DIRECTION NATIONALE DU PROJET APA



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF ENVIRONMENT,
PROTECTION OF NATURE AND
SUSTAINABLE DEVELOPMENT

CONVENTION ON BIODIVERSITY

NAGOYA PROTOCOL ON ABS

NATIONAL DIRECTORATE OF ABS PROJECT



Projet " Appui à la mise en œuvre du Protocole de Nagoya et à la recherche-développement sur la chaîne de valeur de la biodiversité pour les petits exploitants dans les Régions du Sud-Ouest et de l'Extrême-Nord, du Cameroun."

TERMES DE REFERENCE CONSULTATION N°1

**Inventaire des ressources génétiques des espèces *Irvingia wombolu*,
Monodora myristica, *Balanites aegyptiaca* et *Acacia nilotica*
et mise à jour du catalogue pilote des Ressources génétiques du Cameroun**

Référence dans le PTA 2024 : activité 7

I. CONTEXTE

Le Cameroun est un pays doté d'une biodiversité parmi les plus importantes en Afrique en termes d'espèce, d'écosystèmes et de ressources génétiques. Les ressources génétiques (RG) qui constituent cette biodiversité ainsi que les connaissances traditionnelles associées (CTA) sont un levier important pour le développement économique du pays. Toutefois, l'insuffisance d'information sur leur potentiel existant limite encore la demande de la part des investisseurs et le développement de véritables chaînes de valeurs basées sur ces ressources.

Au niveau sous-régional, la nécessité de procéder à des inventaires nationaux de RG et des CTA a été clairement identifiée parmi les actions prioritaires de la stratégie des pays de l'espace COMIFAC relative à l'APA.

Au niveau national, le Gouvernement de la République du Cameroun s'est résolument engagé à mettre en valeur son potentiel en RG et CTA dans une perspective de développement durable aligné sur la SND20-30, respectueux des exigences de la convention sur la diversité biologique et plus spécifiquement du protocole de Nagoya sur l'accès et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation (APA). Le Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable (MINEPDED) est l'Autorité Nationale Compétente en matière d'APA, et donc, habilité à coordonner et promouvoir l'inventaire, la conservation et la valorisation des ressources génétiques du pays ainsi que des savoirs traditionnels associés. La promulgation de la Loi N°2021/014 du 09 juillet 2021 régissant l'accès aux ressources génétiques, à leurs dérivés, aux connaissances traditionnelles associées et le partage juste et équitable des avantages issus de leur

utilisation est une des matérialisations concrètes de cette volonté. Les articles 14 et 20 de cette loi prescrivent à l'Autorité Nationale Compétente (1) de réaliser un inventaire des RG au niveau national et (2) d'établir une liste non exhaustive des espèces contenant des RG présentant un intérêt particulier dans le cadre de l'APA.

Afin de concrétiser cette volonté, le Ministère de l'Environnement, de la protection de la Nature et du Développement Durable (MINEPDED) a élaboré de manière participative avec l'ensemble des parties prenantes un guide méthodologique d'inventaire de ressources génétiques et de connaissances traditionnelles associées au Cameroun. Ce guide publié en 2022, a vocation à mettre à la disposition de la communauté scientifique et des Communautés Locales et Autochtones, un outil contenant une approche simple, qui contribuera à la mise en place d'une base de données ou d'un registre national sur les RG et les CTa. Un catalogue pilote de RG avait également été réalisé en 2022 et nécessite d'être actualisé.

Dans le cadre des efforts visant à renforcer le cadre APA au Cameroun, le projet intitulé « Appui à la mise en œuvre du Protocole de Nagoya et à la Recherche-Développement sur la chaîne de valeur de la biodiversité pour les petits exploitants dans les Régions du Sud-Ouest et de l'Extrême-Nord, du Cameroun », a été approuvé par le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM).

Le projet vise à soutenir l'opérationnalisation du cadre national d'APA, en permettant l'accès aux ressources génétiques et aux connaissances traditionnelles associées de manière à générer des avantages économiques nationaux et locaux tangibles grâce à leur utilisation commerciale de manière juste, équitable et durable.

Cet objectif sera atteint à travers trois composantes, à savoir : la mise en œuvre du cadre législatif, réglementaire, politique et institutionnel sur l'APA (composante 1) ; le renforcement des capacités et la sensibilisation des principales parties prenantes pour l'application du cadre national APA (composante 2). Le pilotage de contrats APA démontrant les avantages potentiels des ressources génétiques et des connaissances traditionnelles associées pour quatre espèces végétales (composante 3) : *Irvingia wombolu*, *Monodora myristica*, *Balanites aegyptiaca* et *Acacia nilotica*. Le projet est mis en œuvre dans deux sites : le Département du Mayo Kani dans la Région de l'Extrême Nord et les Départements de la Meme, Manyu et du Kupe Muanenguba dans la Région du Sud-Ouest du Cameroun. Le choix de ces espèces a été basé sur leur valeur potentielle pour une utilisation dans les secteurs de la parfumerie, des arômes et pharmaceutique.

Le projet prévoit entre autres activités de développer un inventaire des RG dans la perspective de développer une base de données centralisée sur ces ressources.

C'est ce contexte qui justifie la formulation des présents termes de référence. Le Projet recherche un consultant pour réaliser cette mission.

II. OBJECTIFS

A travers cette prestation, le projet vise à réaliser un inventaire des ressources génétiques.

Plus précisément, la mission du consultant consistera à :

- réaliser un inventaire de ressources génétiques des espèces *Acacia nilotica*, *Balanites aegyptiaca*, *Irvingia wombolu* et *Monodora myristica* ;



- réaliser un inventaire des ressources génétiques des espèces actuellement enrôlées dans la procédure APA au Cameroun, et
- actualiser/enrichir le catalogue des RG existant.

III. MÉTHODOLOGIE

Le consultant travaillera sous la supervision de l'Unité de Gestion du projet, et en étroite collaboration avec la Taskforce APA du MINEPDED. La méthodologie à utiliser comprendra :

- une première réunion de cadrage avec le consultant, l'Unité de Gestion du Projet et la Taskforce APA du MINEPDED ;
- l'élaboration et la soumission de la méthodologie par le consultant pour validation ;
- la recherche bibliographique et consultation des éditeurs scientifiques et des bases de données scientifiques spécialisées telles que Pubmed, Pubchem, Web of science, ScienceDirect, Wiley Online Library, Springer, Taylor and Francis, BMC, les archives ouvertes HAL, TEL, MEDiHAL, These.fr, ...etc,
- la consultation des experts ;
- la rédaction du rapport ;
- l'organisation d'une réunion pour présenter la synthèse des résultats obtenus.

IV. LIVRABLES ET CALENDRIER

A l'issue de la consultation, les livrables suivants sont attendus :

- un rapport d'inventaire des RG ou catalogue actualisé de ressources génétiques ;
- Un rapport de l'atelier de validation

Tous les documents, qu'il s'agisse de projets ou de versions finales, doivent être soumis, en versions papier et électronique, à l'Unité de Gestion du Projet et ne doivent être distribués à aucune tierce partie.

La soumission des différents livrables est séquencée dans le temps comme suit :

Livrables	Date limite
Livrable 1 : Sur la base de la documentation fournie par l'Unité de Gestion du Projet (UGP), le consultant proposera une note méthodologique et un calendrier de réalisation de la prestation. Ces documents seront soumis pour amendement et validation par l'UGP.	Au plus tard 01 semaine après la signature du contrat.
Livrable 2 : un rapport d'inventaire des ressources génétiques des espèces cibles du projet et autres espèces enrôlées dans la procédure APA.	Au plus tard 03 semaines après la validation de la méthodologie.
Livrable 3 : Rapport de présentation et de validation du rapport d'inventaire.	Au plus tard 02 semaines après soumission du rapport d'inventaire.



V. PROFIL DU CONSULTANT

Le consultant doit :

- être titulaire au moins d'un PhD en biochimie, phytochimie, pharmacologie, ou toute discipline connexe ;
- justifier d'au moins 5 ans d'expérience de recherche couronnés par des publications probantes ;
- avoir une bonne maîtrise du mécanisme APA au Cameroun ;

VI. DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature est constitué de :

- une lettre de motivation indiquant votre intérêt pour cette mission ;
- un Curriculum Vitae (CV);
- une proposition technique qui doit comprendre la méthodologie pour réaliser la mission ;
- une offre financière.

VII. DURÉE DE CONSULTATION

La durée de la consultation est de 20 jours répartis sur 2 mois.

Date: 06 MAI 2024

Approuvé par:



*Dr. Dingom Aurélie
Bayler Patience*

